

Transcription du tutoriel sur les brevets d'inventions

Bruno Rostand : enieux du brevet dans un service de l'innovation

Quels sont les enjeux du brevet pour un service de valorisation?

Pour la brevetabilité il y a quelques critères, dont les deux principaux sont la nouveauté et l'inventivité. Donc est brevetable ce qui n'existe pas encore, ce qui est nouveau. C'est une contrainte forte. La logique dans le monde académique, c'est que quand on a un bon résultat, on le publie. On a beau répéter aux chercheurs qu'il faut absolument déposer le brevet avant de publier, on a toujours des cas, y compris chez les chercheurs expérimentés, où on se rend compte qu'en fait dans un article, ils n'ont pas publié le dernier résultat des dernières expériences, mais dans un article précédent ils avaient fait allusion à la possibilité que tel ou tel produit, aurait telle ou telle propriété, etc. Et quand ça arrive sur le bureau de l'examinateur de l'office européen des brevets, il vous met une petite croix dans la marge et après on se débat pour voir comment objecter et faire en sorte que le brevet tienne quand même.

Donc nouveauté, inventivité, ça veut dire qu'il faut que l'homme de l'art comme on dit, ne puisse pas tout seul deviner de manière plus ou moins évidente, la solution qui est proposée pour le brevet, donc il faut cette étape supplémentaire d'inventivité. Donc on regarde ça avec les chercheurs, le cas échéant on décide de procéder au dépôt du brevet, on se met en rapport avec un cabinet spécialisé. On n'écrit pas nous mêmes les brevets, c'est vraiment un métier très spécifique.

Donc on confie ça à des professionnels et puis en parallèle, quand on dépose un brevet, on discute de la manière de le valoriser. On sait qu'il y a malheureusement un petit travers, du fait que dans les dernières années et notamment dans la recherche publique, on a beaucoup mis l'accent sur la question des brevets. Le nombre de brevets est devenu un indicateur dans beaucoup d'évaluations des chercheurs, des laboratoires, etc. Ça peut avoir l'effet pervers que de faire penser à certains qu'une fois qu'on a déposé un brevet, on a rempli sa mission. Bon évidemment un brevet qui reste dans un tiroir ne sert pas à grand monde donc ce qui est souhaitable, c'est que pour un brevet, on ait un projet de valorisation.

Il y a une loi, je dirais une loi de la nature presque et qui en tout cas est assez reconnue dans le monde de la recherche publique, c'est que les brevets issus de la recherche publique sont généralement proches de la science fondamentale, donc ce qui est une force parce que c'est souvent là qu'on a des idées un petit peu disruptives, de trouver des façons différentes de répondre à tel ou tel besoin. En revanche ce sont souvent des brevets qui sont assez loin du marché. Il y a beaucoup de travail entre le dépôt du brevet, l'invention initiale et le produit qui sera un jour, dans le meilleur des cas sur le marché. Et la loi de la nature à laquelle je faisais allusion, c'est que ce travail ne se fait généralement que si les inventeurs du brevet s'impliquent. C'est à dire les chercheurs qui sont à l'origine de l'invention initiale ont un rôle crucial dans le développement.

On parle de maturation des brevets. Ils le font pas forcément tout seuls, mais leur contribution est absolument cruciale, donc c'est très important quand il y a un dépôt de brevet, de voir si les inventeurs sont intéressés de s'impliquer dans cette maturation, dans le développement, puis dans la recherche de partenaires qui peuvent être des entreprises









existantes, ou des start-up, ou d'autres institutions qui sont intéressées au domaine. Et donc sans l'implication des inventeurs, on n'arrive pas à grand chose.





